LE RÉSEAU RÉGIONAL AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Pilote du réseau

Olivier Waille
olivier.waille01@orange.fr
07 82 77 72 69

Les membres du réseau :

Actuellement, il s'agit de **bénévoles actifs** membres de fédérations départementales. Sont les bienvenues **toutes personnes intéressées par la thématique agriculture ou alimentation**, avec ou sans compétences particulières.

Fonctionnement du réseau :

- une liste d'information et d'échange entre bénévoles,
- des réunions ponctuelles, d'une durée de 2h ayant lieu en fin d'après-midi,
- l'organisation de webinaires et formations,
- un travail collaboratif pour la création de réponses écrites, en fonction de l'actualité. Les textes et autre supports sont réalisés en petit groupe.

Objectifs du réseau

- **Faire connaître nos positions et propositions sur les pratiques agricoles vertueuses** auprès des citoyens et des élus.
- **Soutenir et faire connaître une agriculture favorable à la biodiversité**, économiquement viable et adaptée au changement climatique.
- **Favoriser les pratiques permettant le stockage naturel de l'eau** dans les sols, notamment par l'augmentation du taux d'humus, les haies et l'agroforesterie.
- **Échanger avec l'ensemble du monde agricole**, des paysans aux chambres d'agriculture et aux structures qui interviennent dans le secteur.
- **Dénoncer l'usage des pesticides** dangereux pour la santé et l'environnement.
- **Préserver les terres agricoles et la souveraineté alimentaire**, notamment en défendant l'objectif de Zéro Artificialisation Nette.
- **Développer des synergies avec les associations partenaires** : Confédération paysanne, FRAB, collectif Nourrir, Terre de Liens...





Travaux engagés :

Le réseau a récemment travaillé sur plusieurs enjeux liés à la protection de l'eau, des sols et de la biodiversité en contexte agricole :

- **La présence des pesticides dans l'eau potable** et dans les aires de captage d'eau destinées à la consommation humaine, avec une attention particulière portée aux impacts sur la qualité de l'eau et la santé.
- **La définition des zones vulnérables aux nitrates,** et les enjeux associés à la protection des ressources en eau.
- **La législation relative à la destruction des haies**, au regard de leur rôle dans la biodiversité, la protection des sols et le stockage naturel de l'eau.

Perspectives d'actions :

- **Préparer des propositions pour la future PAC 2028-2034**.
- **Réaliser un reportage sur la nuciculture sans pesticides**, notamment sur les alternatives à l'acétamipride.
- **Étudier le coût des pesticides dans le bilan économique des exploitations agricoles**, en le mettant en regard des aides de la PAC.
- **Poursuivre les échanges avec les acteurs du monde agricole et les associations** partenaires et participer aux réunions officielles régionales sur les sujets agricoles et environnementaux (CDEOA, définition des zones vulnérables aux nitrates, Écophyto, FREDON).
- **Suivre et partager les évolutions législatives et réglementaires** concernant l'agriculture, l'eau, les pesticides et la biodiversité.

REJOINS-NOUS !

en contactant

Olivier Waille
olivier.waille01@orange.fr